

ORDRE DU JOUR

Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire,
le lundi 24 février 2025 à 19 heures
à la Mairie de DAVAYE - salle du Conseil municipal

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 03 FÉVRIER 2025

2) DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

3) DÉLIBÉRATIONS

- I. PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE : Adhésion au contrat collectif de prévoyance (maintien de salaire) proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de Saône-et-Loire.
- II. REPAS DES AÎNÉS 2024

4) DOSSIERS EN COURS

5) COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET SYNDICATS

6) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES



Le Maire,
Michel du ROURE